

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU JEUDI 28 JUIN 2018

N°2018-CC-5S-DEDD-36

L'An Deux Mille Dix-Huit, le Jeudi 28 du mois de Juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville du Gosier, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DUPONT, Président, pour délibérer des questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT - Christian BAPTISTE - Laurent BERNIER - Jocelyn CUIRASSIER - Francs BAPTISTE - Teddy MARY - Philippe TROUPE - Mmes Lydie PAVIOT ép. SELLIN - Marie-Flore DESIREE - M. Christian THENARD - Mme Ghislaine GISORS - M. Jean-Claude CHRISTOPHE - Mme Nadia CELINI - M. José SEVERIEN - Mmes Félicienne GANTOIS - Maguy THOMAR - Liliane MONTOUT - Michelle MAXO - M. Eric LATCHOUMANIN - Mme Yvonne CHELAMIE ép. LOSBAR - M. Jean DAIJARDIN - Mme Nathalie CHOURO ép. BRACAT - M. Raymond PARSHAD - Mme Christiane CLARA ép. DELANNAY.

EXCUSES : MM. Jean-Claude PIOCHE - Solaire COCO (Procuration à Jocelyn CUIRASSIER) - Mme Paulette LAPIN (Procuration à Jean-Claude CHRISTOPHE) - M. Patrice PIERRE-JUSTIN - Mme Roberte MERI - M. Cédric CORNET - Mmes Alix OURTOU ép. HUYGHUES BEAUFOND - Sylvia LAPTÉS - M. Lucien GALVANI (Procuration à Eric LATCHOUMANIN) - Mmes Olivia JEAN ép. RAMOUTAR-BADAL - Valérie HUGUES - M. Dunier AGLAS - Mmes Mariette MANDRET - Diana PERRAN - MM. Jean-Luc PERIAN - René NOEL.

ABSENTS : M. Jean FAHRASMANE - Mme Cynthia DINANE.

Monsieur Jocelyn CUIRASSIER a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

OBJET: GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA CANGT POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DE PREFIGURATION DE L'EXERCICE DE LA COMPETENCE GEMAPI A L'ECHELLE DE LA CARL ET DE LA CANGT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L5216-5 I 5°,

Vu l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Vu la convention constitutive du groupement de commandes, entre la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre (CANGT) et la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant (CARL), pour la réalisation de l'étude de préfiguration et de gouvernance préalable, en vue de l'exercice de la compétence GEMAPI,

Considérant l'intérêt de la CARL d'adhérer à un groupement de commandes, pour ses besoins propres, en matière de simplification administrative et d'efficacité technique et financière,

Considérant la nécessité d'assurer et de développer un service optimisé et adapté sur l'ensemble du territoire communautaire,

**Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,**

DECIDE

ARTICLE 1 : D'adhérer au groupement de commandes relatif à la réalisation de l'étude de préfiguration et de gouvernance, en vue de l'exercice de la compétence GEMAPI à l'échelle des territoires de la CARL et de la CANGT ;

ARTICLE 2 : D'approuver la convention constitutive du groupement de commandes, désignant la CARL comme coordonnateur du groupement, et l'habilitant, ainsi, à attribuer, signer et notifier les marchés publics issus du groupement de commandes, pour le compte de la CANGT, et ce sans distinction de procédures ou de montants, selon les modalités fixées dans cette convention ;

ARTICLE 3 : D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes ;

ARTICLE 4 : D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes pièces à intervenir et à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération ;

ARTICLE 5 : Que les dépenses inhérentes à la mise en œuvre du groupement et de ces procédures seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant.

Fait et délibéré à Gosier, le 28 Juin 2018

**Acte rendu exécutoire après envoi
en Préfecture le,**

Pour extrait certifié conforme

Et publication ou notification le,

**LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION LA RIVIERA DU LEVANT**

Jean-Pierre DUPONT

